



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 245-2021
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.364

Déposée le : 29.11.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Bauer (Wabern, PS) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Quelle valeur ajoutée créent les investissements publics dans le canton de Berne ?

Le canton et ses entreprises investissent chaque année de gros montants dans la construction, l'entretien et l'exploitation d'établissements et d'institutions du service public. Ce sont ainsi des sommes importantes qui sont injectées dans les circuits économiques régionaux, cantonaux, nationaux et internationaux, en partie à travers des appels d'offres publics, en partie de façon directe. Le canton et ses entreprises représentent des entités adjudicatrices attrayantes en raison de leur solvabilité et de leur souplesse.

Par contraste avec la grande popularité dont jouissent les marchés publics, il existe une négligence flagrante de tout effort visant à étudier et à contrôler l'ampleur et l'impact de ces marchés. Il est tout à fait révélateur que le canton de Berne ne dispose par exemple pas, à ce jour, d'une vue d'ensemble accessible au public sur les marchés qu'il a attribués. (Cette situation est toutefois appelée à changer). Pour l'heure, une vue d'ensemble des conséquences financières concrètes des marchés publics et des investissements publics dans le canton de Berne fait également défaut.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. A combien s'élèvent les investissements et les marchés publics annuels
 - a) du canton ?
 - b) de ses entreprises ?
 - c) des hôpitaux ?
 - d) des hautes écoles ?
 - e) des entreprises de droit privé ou constituées en fondation qui dépendent du canton à plus de 50 % ?

2. Comment ont évolué les investissements dans ces domaines au cours des dix dernières années ?
3. Quels effets économiques ces investissements ont-ils produit ?
 - a) Part du PIB ?
 - b) Evolution du PIB ?
 - c) Emploi ?
 - d) Innovation ? Brevets ?
 - e) Développement régional ?
4. Quels effets ont les investissements sur le substrat fiscal du canton de Berne ?
5. De quels instruments le canton a-t-il besoin pour mieux évaluer à l'avenir l'impact des investissements publics et pour les communiquer sous une forme appropriée ?
6. Le Conseil-exécutif est-il prêt à commander une analyse scientifique sur la portée des investissements publics ?

Destinataires

- Grand Conseil